

Québec, le 31 mai 2012

Madame Anick Montminy
Cabinet du Leader parlementaire
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Madame Montminy,

Vous trouverez ci-joint une réponse à la pétition déposée en date du 2 mai 2012 par monsieur Mathieu Traversy, député de Terrebonne, portant sur la lutte à la cyberpédophilie.

Vous remerciant, je vous prie d'agréer, Madame Montminy, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Salutations!



Isabelle Lessard
Directrice de cabinet

p.j.

DE : Monsieur Robert Dutil
Ministre de la Sécurité publique

DATE : 25 mai 2012

DEMANDE DE METTRE EN PLACE DES MESURES PRÉVENTIVES MASSIVES ET OBLIGATOIRES, AINSI QU'UNE ESCOUADE POLICIÈRE MIEUX ADAPTÉE ET UN SOUTIEN AUX ORGANISMES EN MATIÈRE DE CYBERPRÉDATION DANS INTERNET POUR PROTÉGER LES ENFANTS CONTRE LE LEURRE ET DES AGRESSIONS ÉVENTUELLES

La lutte contre la cybercriminalité et, plus particulièrement, contre l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet, constitue une préoccupation majeure à l'échelle mondiale en matière de sécurité publique. Alors que certains affirmaient, à son apparition, que le réseau Internet échapperait à toute faculté de contrôle et de surveillance de la part de l'État et des autorités policières, la réalité est toute autre. Au Québec, comme ailleurs dans le monde, la lutte contre la cybercriminalité s'est organisée et les résultats de l'action policière ne laissent planer aucun doute quant au fait que les cybercriminels ne peuvent plus s'adonner à leurs méfaits en toute impunité.

À ce titre, il convient de reconnaître et de saluer les efforts déjà déployés depuis maintenant plusieurs années par notre gouvernement et par les policiers et policières du Québec pour combattre ce phénomène.

Ceci étant dit, le gouvernement reconnaît la nécessité d'intensifier la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents sur Internet et s'est d'ailleurs déjà engagé dans cette voie. En effet, j'annonçais, le 10 avril dernier, l'ajout de 25 ressources, soient 21 policiers et 4 employés civils affectés spécifiquement à la lutte contre la cyberpédophilie au sein de la Sûreté du Québec (SQ). Ces nouvelles ressources doivent rejoindre l'équipe en place pour poursuivre son mandat de détection des cyberprédateurs, de traque et de démantèlement des réseaux de distribution de pornographie juvénile, d'identification des victimes et, finalement, de soutien des actions policières en matière d'exploitation sexuelle des enfants à l'échelle provinciale. Les investissements supplémentaires du gouvernement pour soutenir cette bonification de ressources à la SQ se chiffrent à 4,1 M\$ pour l'année 2012 et 3,2 M\$ pour les années suivantes.

J'ai également indiqué, à l'occasion de cette annonce, que cette mesure constitue la première étape d'une stratégie globale qui sera déployée par notre gouvernement au cours des prochains mois. Celle-ci permettra, entre autres, de coordonner les actions de tous les intervenants interpellés par la question de la protection des jeunes contre la cyberpédophilie. Cette stratégie reposera sur trois axes, soit la détection et la répression, l'information et la sensibilisation, la prévention et l'intervention et sera complétée par le dépôt d'un projet de loi visant à protéger les enfants victimes de la pornographie juvénile.

Je suis confiant que cette stratégie actuellement en cours d'élaboration saura répondre aux attentes des pétitionnaires, en ce qu'elle s'inspirera des meilleures pratiques développées au niveau national et international en matière de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants, tout en s'inscrivant en continuité avec les mesures déjà en place et en toute cohérence avec la réalité des intervenants et des jeunes de notre province. À n'en pas douter, le gouvernement partage les préoccupations du Portail-Cyberespace et des signataires de la pétition quant à l'importance de protéger les enfants et les adolescents du Québec contre le leurre et les agressions sexuelles et entend prendre les mesures nécessaires pour prévenir et lutter contre ce phénomène.

Le ministre de la Sécurité publique,



Robert Dutil